



Fongicide pour l'arboriculture

# Horizon Arbo®

## Conditionnement(s)

Boîte 1 kg

## Fiche d'identité

### Composition :

**Formulation :** granulés dispersibles dans l'eau

**Numéro AMM :** 9300186

**Détenteur d'homologation :** Bayer SAS  
Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie  
Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09  
France

**Substance active :** tébuconazole  
**Teneur :** 250g/kg, soit 25% (m/m)  
**Famille chimique :** triazoles  
**Mode d'action :** Systémique avec un mode d'action particulier pour un triazole (deux sites d'action distincts sur la biosynthèse des stéroïdes).

## Description

**HORIZON ARBO, à base de tébuconazole, est un fongicide de la famille chimique des triazoles. Il se caractérise par ses propriétés systémiques originales: pénétration rapide dans les feuilles puis migration lente et régulière à l'intérieur du végétal.**

## Préparation

### Préparation de la bouillie

En arboriculture, la quantité de produit nécessaire à l'hectare est basée sur le volume de bouillie logiquement nécessaire, en fonction du volume de végétation, pour atteindre la goutte pendante. En pratique, jusqu'à 1000 l/ha de bouillie, on utilisera un volume de HORIZON ARBO de 0,5 à 0,75 kg/ha selon l'usage. Verser directement HORIZON ARBO, présenté sous forme de granulés dispersibles, dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau, puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation.

### Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

## Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

## Précautions à prendre

### Pour le stockage

- conserver au sec.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

### Mesure de protection des individus

#### Pour l'opérateur, porter

#### Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail tissée en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée;
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).

#### Pendant l'application

Si application avec tracteur avec cabine:

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine:

- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

#### Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée;

- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).

**Pour le travailleur, porter** - Gants en nitrile certifiés EN 374-3 et une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35 %/65 % grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant).

### Pour l'emploi

HORIZON ARBO présente une très bonne sélectivité sur les cultures pour lesquelles il est autorisé.

Il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de parasites résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques. La présence de souches résistantes peut entraîner une réduction de l'efficacité, voire une inefficacité du produit dont l'usage est envisagé.

Pour retarder ou limiter l'apparition de souches résistantes, il est impératif de se reporter à la notice d'utilisation et aux observations des organisations professionnelles.

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

### Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# Horizon Arbo®

## Important

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

## Toxicologie

### Classement du mélange CLP

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

## Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	-- non concerné par un classement	-- non concerné par un classement
Dangereux pour l'environnement		

visage.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale  
SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau sur vergers.

**Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée**  
48 heures après traitement.

**Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.**

### Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Information santé

### Premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation: Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre

AntiPoison.

Contact avec la peau: Nettoyer avec une grande

quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Transport et Stockage

Point gélif : -10°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : 3077

## Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Noyer	Anthraxose	0.075kg/hl	1 trait./an	90	1a, 5a
Amandier	Rouilles, Monilioses, Tavelure, Coryneum, Polystigma, Chancre à champignons	0.075kg/hl	1 trait./an	90	1a, 5a
Cerisier	Monilioses, Anthracnose, Coryneum, Polystigma, Plomb parasitaire, Pourriture grise	0.075kg/hl	1 trait./an	7	1a, 5a
Châtaignier	Pourriture des fruits, Septorioses, Chancre à	0.075kg/hl	1 trait./an	90	1a, 5a



# Horizon Arbo®

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
	champignons				
Nectarinier	Monilioses, Rouilles, Tavelure, Coryneum, Polystigma, Plomb parasitaire, Chancres à champignons	0.05kg/hl	1 trait./an	7	1a, 5a
Noisetier	Monilioses, Oïdiums, Anthracnose, Dépérissement cryptogamique	0.075kg/hl	1 trait./an	90	1a, 5a
Prunier	Rouille du prunier, Monilioses, Cloque, Plomb parasitaire	0.06kg/hl	1 trait./an	7	1a, 5a
Pêcher	Monilioses, Rouilles, Tavelure, Coryneum, Polystigma, Plomb parasitaire, Chancres à champignons	0.05kg/hl	1 trait./an	7	1a, 5a
Abricotier	Monilioses, Rouilles, Tavelure, Coryneum, Polystigma, Plomb parasitaire	0.05kg/hl	1 trait./an	7	1a, 5a

Pêcher, Nectarinier, Abricotier : Pour les situations justifiant l'utilisation de 1500 L/ha de bouillie, la dose pourra être portée au maximum à 0.75 kg de produit /ha. Prunier : Pour les situations justifiant l'utilisation de 1200 L/ha de bouillie, la dose pourra être portée au maximum à 0.72 kg de produit /ha. Cerisier : Pour les situations justifiant l'utilisation de 1000 L/ha de bouillie, la dose pourra être portée au maximum à 0.75 kg de produit /ha. Amandier, Châtaignier, Noisetier, Noyer : Ne pas dépasser 0.75 kg de produit /ha.

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

**Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.**

#### 1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau sur vergers.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.

Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

#### 5. Eaux souterraines

5a. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tebuconazole plus d'une fois par an.

## Traitement

### Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Pour les fruits cités, des mesures prophylactiques, comme la taille, l'élimination des rameaux portant des chancres à monilioses et des momies, permettent de limiter l'inoculum. La lutte chimique préventive complète ces techniques. Il est nécessaire d'alterner les familles chimiques dans le programme.

HORIZON ARBO s'applique en préventif des événements contaminants pour les différentes maladies.

HORIZON ARBO ne s'applique qu'une seule fois par an sur toutes les cultures suivantes.

Pour les fruits à noyau cités, selon la pression parasitaire, choisir l'option 1 ou l'option 2.

Pour les fruits à noyau cités, le DAR est de 7 jours.

Pour les fruits à coques cités, le DAR est de 90 jours.

#### Pêcher - Nectarinier :

**1.** HORIZON ARBO s'applique dans le cadre d'un programme à partir de chute des pétales sur les maladies suivantes : Coryneum et Polystigma, rouille(s), les chancres à champignons et tavelure(s).

**ou 2.** Contre les monilioses des fruits, HORIZON ARBO s'applique dans le cadre d'un programme dans le mois précédent la récolte. Son utilisation permet d'optimiser l'efficacité des programmes de fin de cycle. Il se positionne dès le 1er traitement contre les monilioses des fruits ou lors du dernier traitement en respectant le délai de 7 jours avant récolte.

#### Abricotier:

**1.** Contre les monilioses des fleurs, HORIZON ARBO s'applique dans le cadre d'un programme à partir du stade D (BBCH 56) et jusqu'à la chute des pétales, stade G (BBCH 69).

**ou 2.** Contre les monilioses des fruits, HORIZON ARBO s'applique dans le cadre d'un programme dans le mois précédent la récolte. Son utilisation permet d'optimiser l'efficacité des programmes de fin de cycle. Il se positionne dès le 1er traitement contre les monilioses des fruits ou lors du dernier traitement en respectant le délai de 7 jours avant récolte.

**Prunier :**

1. HORIZON ARBON s'intègre dans le programme de protection en post floraison pour lutter contre la cloque(s).

ou 2. HORIZON ARBO présente un haut niveau d'efficacité sur les monilioses des fruits (*Monilia laxa* et *Monilia fructigena*). Il s'intègre dans un programme dans le mois précédant la récolte. Sa double action sur Rouille et Monilioses lui permet d'être positionné dès le 1er traitement contre les monilioses des fruits (1ère décade de juillet) ou lors du dernier traitement contre ces maladies en respectant le délai de 7 jours avant récolte.

**Cerisier :**

1. HORIZON ARBO s'utilise dans le cadre d'un programme à la chute des pétales, ou à partir du "changement de couleur", en tenant compte des facteurs climatiques et variétaux pour lutter contre les maladies suivantes : monilioses des fleurs, *Coryneum* et *Polystigma*, Anthracnose .

ou 2. Les monilioses des fruits et la pourriture grise sont contrôlés par HORIZON ARBO appliqué dans un programme à partir du mois qui précède la récolte et en respectant le délai de 7 jours avant récolte.

**Noyer :**

HORIZON ARBO s'intègre dans un programme de protection contre l'anthracnose et s'applique en préventif des contaminations primaires dans les 4-6 semaines qui suivent le développement des premiers folioles et jusqu'à fin des projections primaires.

**Noisetier :**

HORIZON ARBO s'intègre dans un programme de protection contre l'anthracnose et s'applique en préventif des contaminations primaires dans les 4-6 semaines qui suivent le développement des premiers folioles et jusqu'à fin des projections primaires.

Il contrôlera également l'oïdium et le dépérissement cryptogamique.

Dans une année normale, ne pas dépasser la date du 25 mai pour respecter le DAR de 90 jours.

**Amandier :**

HORIZON ARBO est appliqué dans un programme de protection sur tavelure lors des contaminations primaires au printemps. En application précoce, il aura une action sur tavelure et moniliose des fleurs. S'il est appliqué plus tard dans la saison, il permet de contrôler *Coryneum* et *Stigma*, rouille(s) et les chancre à champignons.

**Châtaignier :**

HORIZON ARBO contrôle dans un programme la septoriose et les chancre à champignons au printemps.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

**Conditions du milieu**

Ne pas utiliser HORIZON ARBO lorsque la température est inférieure à 12°C.

Sur pêcher : dans la lutte contre les maladies de conservation, appliquer HORIZON ARBO uniquement en période estivale. Ne pas utiliser dans les zones de vallée de montagne ou si l'on craint de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit.

**Avril 2018 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)

**Bayer Service Infos**

0 800 25 35 45 Service &amp; appel gratuits

**Bayer S.A.S.**

Division Crop Science / Crop Protection  
16 rue Jean-Marie Leclair  
CS 90106  
69266 Lyon Cedex 09  
France  
[www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)